

Municipalité de Sainte-Flavie

Le 19 décembre 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Flavie tenue le 19 décembre 2022, à 20h00, au Centre municipal Léon-Gaudreault.

SONT PRÉSENT(E)S mesdames les conseillères Jennie Fortier, Agathe Lévesque, Lynn Robitaille et messieurs les conseillers Robin Boucher, Michel Hudon tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-François Fortin.

EST ABSENT monsieur Jean-François Paradis.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENT(E)S mesdames Julie Dubé, directrice générale et greffière-trésorière et Francine Roy trésorière adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à l'article 156 du Code municipal, la séance est ouverte à 20h01 par monsieur le maire Jean-François Fortin.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-12-366

Il est proposé par madame Agathe Lévesque et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

3. ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954.1 du Code municipal, le conseil de la Municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier.

2022-12-367

POUR CE MOTIF, il est proposé par madame Lynn Robitaille et résolu unanimement d'adopter le budget qui suit pour l'exercice financier 2023.

REVENUS		
TAXES		
▪ Sur la valeur foncière	987 285 \$	
▪ Sur une autre base (tarif)	<u>480 280 \$</u>	1 467 565 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES		
▪ Gouvernement du Canada	<u>76 385 \$</u>	76 385 \$
SERVICES RENDUS		
▪ Administration générale	5 270 \$	
▪ Sécurité publique	4 040 \$	
▪ Transport	500 \$	
▪ Hygiène du milieu	195 000 \$	
▪ Urbanisme et développement	13 365 \$	
▪ Loisirs et culture	22 920 \$	
▪ Autres	<u>500 \$</u>	241 595 \$

Municipalité de Sainte-Flavie

Le 19 décembre 2022

AUTRES REVENUS		
▪ Imposition des droits	43 710 \$	
▪ Amendes et pénalités	4 150 \$	
▪ Intérêts	19 065 \$	
▪ Autres revenus	<u>158 215 \$</u>	225 140 \$
TRANSFERTS		
▪ De droits (inconditionnels)	227 260 \$	
▪ D'ententes de partage conditionnels)	<u>430 030 \$</u>	657 290 \$
AFFECTATIONS		
▪ Surplus	15 000 \$	
▪ Fonds de développement	53 415 \$	
▪ Fonds réservés	4 000 \$	
▪ Fonds réfection des voies publiques	<u>31 000 \$</u>	103 415 \$
TOTAL DES REVENUS		2 771 390 \$

DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
▪ Conseil	108 275 \$	
▪ Gestion financière et administrative	197 505 \$	
▪ Évaluation	29 660 \$	
▪ Autres	<u>1 000 \$</u>	336 440 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
▪ Police	82 945 \$	
▪ Sécurité incendie	144 760 \$	
▪ Sécurité civile	339 875 \$	
▪ Autres	<u>300 \$</u>	567 880 \$
TRANSPORT		
▪ Voirie municipale	292 555 \$	
▪ Enlèvement de la neige	130 985 \$	
▪ Éclairage des rues	18 730 \$	
▪ Circulation et stationnement	3 500 \$	
▪ Autres	<u>17 295 \$</u>	463 065 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
▪ Réseau de distribution de l'eau	208 095 \$	
▪ Traitement des eaux usées	175 945 \$	
▪ Réseaux d'égouts	104 770 \$	
▪ Déchets domestiques	128 080 \$	
▪ Matières recyclables	44 185 \$	
▪ Matières organiques	24 680 \$	
▪ Matériaux secs	28 760 \$	
▪ Cours d'eau	8 075 \$	
▪ Autres	<u>11 000 \$</u>	733 590 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
▪ Logement social	3 000 \$	
▪ Autres	<u>5 350 \$</u>	8 350 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
▪ Urbanisme et zonage	94 140 \$	

Municipalité de Sainte-Flavie

Le 19 décembre 2022

▪ Promotion et développement	90 890 \$	
▪ Autres	<u>2945 \$</u>	187 975 \$
LOISIRS ET CULTURE		
▪ Centre communautaire	36 910 \$	
▪ Patinoire	23 890 \$	
▪ Haltes, plage et quai	25 275 \$	
▪ Parc et terrain de jeux	16 495 \$	
▪ Administration loisirs	22 560 \$	
▪ Centre culturel	43 260 \$	
▪ Bibliothèque	10 600 \$	
▪ Grange à dîme	10 105 \$	
▪ Galerie d'art	9 105 \$	
▪ Patrimoine	<u>62 255 \$</u>	260 455 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
▪ Dette à long terme - intérêts	44 355 \$	
▪ Autres frais de financement	<u>525 \$</u>	44 880 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
▪ Activités de fonctionnement (immos)	16 000 \$	
▪ Dette à long terme - capital	<u>152 755 \$</u>	168 755 \$
TOTAL DES DÉPENSES		2 771 390 \$

4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

2022-12-368

Il est proposé par monsieur Michel Hudon et résolu unanimement d'adopter le programme triennal pour les années 2023, 2024 et 2025 tel que présenté.

Programme triennal						
Projets		2023	2024	2025	Financement	
Infrastructures	Rue Desrosiers - Parc intergénérationnel	100 000 \$			Programme PRIMA - 100%	
	Rue Langlois et Poirier - Asphalte		90 000 \$		Programme d'infrastructures	
	Chemin Perreault - Affaissement	7 500 \$			Fonds carrières sablières	
	Acquisition de terrains et analyse de développement	205 000 \$	150 000 \$		Fonds de développement	
	Purge réseau IML	58 040 \$			Programme TECQ 2019-2023	
	Prolongement du réseau d'aqueduc IML	229 140 \$	300 000 \$		Programme TECQ 2024-2028	
	Compteurs	20 000 \$			Surplus réservé aqueduc + IML	
	Trop-plein	75 000 \$			Programme TECQ 2019-2023	
	Aménagement des terrains vacants		30 000 \$			Réservés terrains vacants
			26 000 \$			Programme
	Halte du Gros Ruisseau - Toiture		5 000 \$		Programme	
	Marché public - Pavillon multifonctionnel		2 500 \$			Fonds de roulement
				150 000 \$		Programme
	Sentier route 132			63 285 \$		Règlement emprunt
			51 685 \$			Programme PSSPA
	Aménagement de sentiers		5 000 \$			Fonds réservés COSMOSS
				55 000 \$		Programme
	Sentier face Ouellet - canalisation du fossé			45 000 \$		Programme MTQ
	Patinoire		69 480 \$			Programme d'infrastructures 66 2/3 %
			26 915 \$			Partenaires
		71 825 \$			Programme TECQ 2019-2023	
Quai	Marina		5 000 000 \$		Programme	
	Bâtiment marina			250 000 \$	Règlement d'emprunt	

Municipalité de Sainte-Flavie

Le 19 décembre 2022

	Longues vues - jumelles	2 000 \$	2 000 \$		Entreprise privée	
	Rampe	250 000 \$			Programme TECQ 2019-2023	
		100 000 \$			MRC de la Mitis	
	Prolongement de la promenade		10 000 \$	25 000 \$	Fonds réservés terrains vacants et MTQ	
	Stationnement public	72 000 \$			TECQ provient des trottoirs	
	Halte Flavie-Drapeau	Enseigne	5 000 \$		Programme	
		Panneau d'information touristique	25 000 \$		Programme	
	Parc central - Bâtiment sanitaire		20 000 \$		Réserve terrains vacants	
	Parcours patrimonial (phase 2)		5 000 \$		Programme et partenaires	
	Parc SEMA		10 000 \$		Réserves terrains vacants	
Bâtiments	Grange à dîme - Toiture		12 000 \$		MRC de la Mitis - programme	
	Centre culturel	Toiture	75 000 \$		Programme	
			34 225 \$		Fonds développement	
		Fenêtres		54 000 \$		MRC de la Mitis - programme
				54 000 \$		Programme
	Centre municipal -Réaménagement		4 320 000 \$		Programme RÉCIM 70 %	
		2 880 000 \$		Règlement d'emprunt 30 % (PM 150)		
CPE		100 000 \$	1 500 000 \$		Règlement d'emprunt 100%	
Véhicules	Remplacement du Dodge (électrique)			83 000 \$	Programme	
			17 000 \$		Fonds de roulement	
	Remplacement du 10 roues		240 000 \$		Programme coopération intermunicipal	
			30 000 \$		Autre municipalité	
		30 000 \$		Fonds de roulement		
Machinerie	Balai		12 000 \$		Fonds carrières sablières	
	Outils		6 000 \$		Fonds d'administration	
	Génératrice			5 495 \$	Programme 911	
Ameublement	Ordinateur + Malette + Écran		5 000 \$		Fonds d'administration	
			9 228 310 \$	7 566 780 \$	275 000 \$	

Fonds d'administration	11 000 \$
Fonds de roulement	49 500 \$
Fonds carrières sablières	19 500 \$
Fonds de développement	239 225 \$
Surplus réservé	20 000 \$
Réserves quai et terrains vacants	65 000 \$
Programmes	597 165 \$
TECQ	756 005 \$
RÉCIM	4 320 000 \$
Règlements d'emprunt	2 980 000 \$
Partenaires	170 915 \$
	9 228 310 \$

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. CLOTURE DE LA SÉANCE

2022-12-369

Il est proposé par madame Jennie Fortier de lever la séance à 20h52.

Je, soussigné, Jean-François Fortin, maire, certifie conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec, je donne mon assentiment et appose ma signature aux résolutions 2022-12-366 à 2022-12-369 consignées au présent procès-verbal.

JEAN-FRANÇOIS FORTIN
Maire

JULIE DUBÉ
Directrice générale
/ greffière-trésorière